

Intéressement 2015

Sera-t-il revu à la baisse ?

FO Énergie et Mines a été signataire de l'accord intéressement 2014/2016 avec une augmentation significative de l'intéressement moyen qui évoluait de 1700 € à 2200 € pour GrDF.

En cas de non-signature de l'avenant de révision relatif aux abondements de GrDF, le montant moyen de l'intéressement aurait été limité à 1850 €.

Les directions ont imposé de coupler cet accord intéressement avec un avenant à l'accord d'Abondement qui prévoyait une réduction drastique de l'abondement :

■ Pour le PERCO, de 120 % à 90 %.

■ Pour le PEG, de 100 % à 70 %.

FO a rejeté cette proposition de la direction et n'a pas signé l'accord abondement.



*Encore une fois,
ce sont les agents
qui paieront
le manque d'écoute
et de lucidité*

Au cours des négociations préalables à la mise à la signature de cet accord, FO Énergie et Mines a alerté la direction sur les objectifs imposés par le critère « dommages agressions ». Celui-ci nous semblait trop ambitieux pour un critère, bien souvent, hors de portée de l'intervention des agents.

En effet, les 4 % demandés après une année très performante nous semblaient des objectifs difficilement réalisables, d'autant plus que les prévisions de la direction s'appuyaient sur une baisse du nombre de chantiers au cours de cette année.

Aujourd'hui, le nombre de dommages agressions pour obtenir 100 % à ce critère est déjà pratiquement atteint.

FO Énergie et Mines déplore le manque d'attention de la direction à notre alerte lors de cette négociation.

Nous constatons encore une fois que ce sont les agents qui paieront ce manque d'écoute et de lucidité, en voyant leur pouvoir d'achat encore une fois diminué.